

# Les Ronches

Journal municipal d'informations de Roncherolles-sur-le-Vivier

19/01 Théâtre

30/01 Voeux du Maire

01/02 Soirée année 80

08/03 L'Hirondelle joue

23/03 Trail de la Ronce

## DOSSIER

La végétalisation et les aménagements de la cour des écoles :  
une belle réussite

pages 10-12...



Vie métropolitaine pages 7-10

Environnement pages 15-18

Art en Mairie page 19



# Diaporama



Rentrée scolaire - Septembre 2024



Marché des producteurs  
Septembre 2024



Journée porte ouverte - Habitat  
participatif - Septembre 2024



Téléthon  
Novembre 2024



Commémoration du 11 novembre



Inauguration des travaux de  
la Bibliothèque et Boîte à livres  
Novembre 2024



Boîte du Père Noël  
Décembre 2024

- 4 Vie communale
- 7 Vie métropolitaine
- 10-12 La végétalisation et les aménagements de la cour des écoles : une belle réussite
- 13 Jeunesse
- 15 Environnement
- 18 Solidarités
- 19 Culture
- 19 Associations

## Édito



Sylvaine SANTO

Maire de  
Roncherolles-sur-le-Vivier

Au cœur de notre village, les services publics sont le socle de notre qualité de vie : l'école Les Emouquets et l'accueil périscolaire forment les enfants, le restaurant scolaire participe à leur éducation alimentaire, la bibliothèque l'Hirondelle enrichit nos esprits, l'accueil mairie-poste est toujours à l'écoute des habitants, les services techniques entretiennent bâtiments, lieux publics et espaces verts embellissant ainsi notre quotidien, soutien et accompagnement sont mis en place pour les personnes en difficultés et les aînés... La liste est longue de ce qui existe à Roncherolles. Ces piliers essentiels permettent à notre commune de vivre.

Pourtant, aujourd'hui, la qualité de ces services pourrait être en danger. Le projet de loi de finances 2025, tel qu'il pourrait continuer d'être envisagé, aura des conséquences financières pour les collectivités locales qui nous accompagnent (la Métropole Rouen Normandie et le Département essentiellement), avec, par ricochet, des impacts pour notre commune. En effet, la baisse des dotations de l'État vers ces collectivités, diminuera de facto les aides financières que nous solliciterions pour nos investissements. Et que dire du « fonds vert » de l'État, créé en 2023 pour soutenir nos initiatives en faveur des si nécessaires transitions écologique et énergétique, qu'il est prévu de diminuer ?

Prenons un exemple concret : notre beau projet de végétalisation et d'aménagement de la cour des écoles, très exposée aux îlots de chaleur. Il a pu se concrétiser grâce aux subventions des collectivités et de l'État. Après une année 2023 consacrée aux études de faisabilité, les aides financières obtenues ont permis sa réalisation en 2024. Si nous l'avions planifié pour l'année suivante, il aurait sans doute été bien plus difficile, voire impossible, de le mener à bien.

Ce projet illustre combien ces soutiens financiers sont indispensables pour transformer nos ambitions en réalité. Nous avons décidé d'y consacrer le dossier de ce numéro des Ronches en revenant en détail sur cette belle aventure collective.

Alors que 2025 vient de commencer, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous une nouvelle année placée sous le signe de l'entraide et de la solidarité. Ensemble, continuons de construire un avenir en restant unis autour de ce qui nous lie : notre village, notre communauté, nos valeurs.

Bonne lecture de ce numéro,  
et meilleurs vœux à tous et toutes.

Sylvaine Santo

**Directrice de la publication :** Sylvaine Santo

**Rédacteur en chef :** Vincent Decorde

**Rédaction et relecture :** Corinne Bellenger, Monique Pillut-Boissière, Vincent Decorde, Hervé Goubert, Fabienne Leblond, Sylvaine Santo, Eva Gigan, Robert Lafite, Tamara Lebouvier et les associations roncherollaises.

**Conception graphique :** service communication

**Visuels :** ©mairie & associations, ©MPB, ©MRN, www.pixabay.com, www.unsplash.com, Undraw www.flaticon, www.pexels.com, Freepik, mentionné si autre

**Impression :** Planète Graphique

Journal imprimé sur du papier 100 % recyclé

**Plus d'informations :** www.mairie-roncherollesvivier.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

Lundi et jeudi : 15h - 18h

Mardi et vendredi : 15h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

**Adresse :** 72, rue de l'église

**Tél :** 02 35 59 09 59

**Fax :** 02 35 59 95 20



©Freepik



\*OURS : LISTE DE COLLABORATEURS D'UN JOURNAL, D'UNE REVUE

## Tarifs votés en Conseil municipal pour les locations des salles communales

### LOCATION SALLES « LA PEPINIÈRE »

Salle de réunion (week-end avec vaisselle de 70 couverts, tables, chaises, cuisine avec four, plaques de cuisson, lave-vaisselle et armoire froide)	578 € <b>(760 € - hors commune)</b>
Salle de réunion *(vendredi avec vaisselle de 70 couverts, tables, chaises, cuisine avec four, plaques de cuisson, lave-vaisselle et armoire froide)	326 € <b>(452 € - hors commune)</b>
Salle de réunion (samedi, jours fériés et veille de jours fériés avec vaisselle de 70 couverts, tables, chaises, cuisine avec four, plaques de cuisson, lave-vaisselle et armoire froide)	389 € <b>(510 € - hors commune)</b>
Salle de réunion (dimanche avec vaisselle de 70 couverts, tables, chaises, cuisine avec four, plaques de cuisson, lave-vaisselle et armoire froide)	389 € <b>(510 € - hors commune)</b>
Salle des sports	Pas de location
Petite salle de réunion	Pas de location
Salle de réunion location de courte durée en journée du lundi au jeudi	242 € <b>(320 € - hors commune)</b>

### LOCATION SALLE « La Grange »

Salle de location de courte durée en journée du lundi au jeudi	142 € <b>(189 € - hors commune)</b>
--	--

### LOCATION DE MATERIELS

Vaisselle 70 couverts	Pas de location
Tranche 10 couverts supplémentaires	Pas de location
Verre vin d'honneur	Pas de location
Chaise (l'unité)	1.00 €
Plateau et tréteau (l'unité)	2.20 €

Le montant de la caution est fixé à 300 €.

\* En cas de location le vendredi et le samedi, le tarif week-end sera appliqué

## Taxe GEMAPI dans la taxe foncière 2024

La taxe foncière, impôt qui concerne tous les propriétaires, est calculée en multipliant la valeur locative cadastrale du bien immobilier (fixée par l'État), par les taux d'imposition décidés par les collectivités locales. Les recettes issues de cette taxe permettent, en partie, de financer les dépenses liées au bon fonctionnement de la commune.

À Roncherolles, les élus ont choisi depuis 2020 de bloquer la part communale. L'augmentation constatée provient de l'actualisation des bases de calcul effectuée par l'État qui, depuis la loi de finances 2018, dépend de l'évolution de l'inflation : 3,9 % pour l'année écoulée.

En 2024, la taxe **GEMAPI** a été créée, au taux de 0,672 % cette année. Il s'agit d'un impôt lié à la « **Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** ». Cette gestion est une compétence obligatoire confiée depuis 2018 aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Les élus de la Métropole Rouen Normandie ont donc décidé de la mettre en place afin de financer des travaux permettant de lutter contre les inondations de plus en plus fréquentes en raison du changement climatique.

## Travaux importants sur les bassins de rétention à la sortie de la commune, vers Préaux

Cet ouvrage en déblais/remblais, construit par la Métropole Rouen Normandie en 2005 pour protéger les habitants du Bois Breton et de la vallée du Robec des inondations, est composé de trois bassins fonctionnant en cascade, d'une capacité totale de 11000 m<sup>3</sup>. Récupérant les eaux de ruissellement de 70 hectares de plaines agricoles, ils peuvent se remplir très rapidement, voire même déborder : ce fut le cas lors du terrible orage du 16 juillet 2007 et plus récemment lors des longues pluies de l'hiver 2021. Ils doivent être en mesure de se vidanger en moins de 24 heures pour être de nouveau opérationnels en cas d'un 2ème orage.

Compte tenu des caractéristiques géologiques et topographiques du site, plusieurs bétoires (effondrements) en surface se sont développées pouvant entraîner un danger pour la stabilité générale de l'ouvrage, ainsi qu'un risque de dégradation pour la ressource en eau potable. En effet, les bétoires au fond de l'ouvrage étaient reliées au captage d'eau de Darnétal.



Afin de sécuriser ces deux enjeux la Métropole Rouen Normandie, propriétaire du site, a donc entrepris des travaux de sécurisation, à savoir :

- traiter les bétoires,
- reprendre et stabiliser les remblais,
- étanchéifier le fond des bassins,
- dimensionner et réaliser des surverses pour résister en cas de débordement (zones empierrées sur la photo).



Commencés en août 2023, les travaux ont été quelque peu retardés par les intempéries... mais l'herbe devrait rapidement recouvrir l'ensemble. Un nouveau « vivier de biodiversité » a même été créé : une petite mare située à proximité des arbres conservés pendant le chantier. Un atout supplémentaire pour participer à la préservation de la biodiversité de notre commune !

Le coût de l'aménagement s'élève à 626 500 €, entièrement financé par la Métropole.

## La conteneurisation des déchets recyclables est en place

Suite au courrier de la Métropole Rouen Normandie diffusé en fin d'année 2024, chaque habitation individuelle a reçu un bac de collecte en remplacement des sacs jaunes jusqu'à présent utilisés. Ainsi, cela permet de :

- améliorer la propreté, en limitant les envois de déchets et l'accès aux animaux,
- gagner en performance de tri avec un bac à demeure qui facilite le geste de tri, et augmente la quantité de déchets triés, collectés et valorisés,
- améliorer les conditions de travail des agents de collecte en mécanisant le port de charge,
- limiter l'utilisation des plastiques jetables, dans la poursuite de l'engagement Métropole Zéro Plastique.



**Le jour de collecte ne change pas : le bac est à sortir le mercredi soir pour être vidé le jeudi. Dans un souci de préservation de l'environnement visuel, merci de bien vouloir le rentrer dès que possible après le passage des agents de collecte.**

**Si le bac ne vous a pas été distribué, merci de contacter la mairie.**



## En 2025, recensement du nombre d'habitants à Roncherolles-sur-le-Vivier

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population du 16 janvier au 15 février.



### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Les données collectées, exclusivement transmises à l'INSEE, permettent d'établir des statistiques, de penser et réaliser différents projets, de constituer une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.

Elles servent également à définir les moyens de fonctionnement des communes : de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement repose, en partie, sur la population totale des communes.

### Comment cela se passe-t-il ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis un des deux agents recenseurs, recrutés par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis. Dans ce cas contactez la mairie au 02 35 59 09 59. Un des deux agents recenseurs viendra alors vous remettre les questionnaires papier.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le vendredi 17 janvier 2025 ? Merci de contacter la commune.

Les deux agents recenseurs sont : Logann Gouley et Luc Chauvet.

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)**

## Appel à participer à La Réserve Communale de Sécurité Civile.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de Roncherolles-sur-le-Vivier a été finalisé en décembre 2024 et est en attente d'approbation par la préfecture. Ce plan sera mis en œuvre dès que des événements extrêmes se déroulent sur la commune. Nous avons besoin de constituer une équipe de citoyens volontaires et bénévoles qui pourront être mobilisés et appuyer les élus, les agents communaux, et les secours en cas d'évènements majeurs sur la commune. Vous retrouvez ces événements décrits dans le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs/ DICRIM (<https://www.mairie-roncherollesvivier.fr/securite/dicrim>) ou dans le DICRIM simplifié que vous avez en fiche séparée avec ce numéro. Les membres de la Réserve Communale réalisent des missions de sensibilisation, d'aide et de sauvegarde à la population. La Réserve est placée sous l'autorité du Maire.

Un café-débat sera organisé le vendredi 28 février à 20h à la Grange. Mais dès à présent, si vous êtes intéressés, contactez la mairie ([communication@mairie-roncherollesvivier.fr](mailto:communication@mairie-roncherollesvivier.fr) ou **02.35.59.09.59**).



## Un nouvel éclairage public allées des Pommiers – du Bouton d'Or – des Acacias – de l'Aubépine

Ce changement, 1ère phase du réaménagement de ce quartier présenté en réunion publique fin 2023, a eu lieu, comme prévu, en novembre dernier.

La configuration de ce quartier le permettant, et toujours soucieux de sobriété énergétique qu'elle soit financière ou environnementale, cet éclairage public a la particularité de fonctionner 100 % à l'énergie solaire.

Chaque mât est composé d'un panneau photovoltaïque à haut rendement, d'un système de stockage intelligent, et d'un luminaire LED dernière génération doté d'une vitre plate orientée vers le bas afin de concentrer la lumière sur la voirie. Afin d'être le moins nocif possible pour la faune et la flore, ce sont à nouveau des LED 2200 Kelvin qui ont été choisies (explications décrites dans le n°120 des Ronches d'avril-mai 2023).

Le coût de ce changement s'élève à 43 300 €, entièrement financé par la Métropole.

### Pour rappel :

*2ème phase prévue en 2025 : régénération de l'allée du Bouton d'Or:*

*3ème phase prévue en 2026/27 : régénération des allées des Pommiers – des Acacias – de l'Aubépine*



## Rouen Métropole 2050 : Vers une transition de l'agriculture et de l'alimentation

**Comment concilier urgence climatique et préparation d'un avenir plus juste pour nous tous ? Comment vivrons-nous en 2050 ? Ces questions sont au cœur des réflexions qui vont être engagées par la Métropole Rouen Normandie à l'occasion de la révision de deux documents stratégiques pour le territoire : le SCoT-AEC (Schéma de Cohérence Territorial-Air Énergie Climat) et le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).**

La transition agroécologique amorcée dans les territoires vise à préserver l'environnement et à développer une alimentation plus locale et une agriculture plus vertueuse. Dans ce cadre, une « balade urbaine » organisée



par la Métropole Rouen Normandie s'est déroulée à Roncherolles le 23 novembre dernier.



Un groupe de 40 inscrits a été amené à découvrir les actions de la commune et celles des acteurs locaux engagés dans la transition écologique à savoir :

- la **Maison des semences** (Triticum) installée dans l'ancienne Bergerie du Vivier, et découverte de la filière « du grain au pain »,
- la **Ceinture Verte Rouen Normandie** et la **SCIC** (Société Coopérative d'intérêt Collectif) créée dans le cadre du développement des futures fermes maraîchères rue de Bimare,
- le **verger partagé communal** soutenu par l'appel à projets « Métropole nourricière »,
- les **jardins familiaux communaux** et leurs pratiques innovantes, également soutenus par l'appel à projets « Métropole nourricière »,
- le **bar/épicerie Les Ronches** axé sur la vente de produits locaux au plus près des circuits courts.

De l'avis des participants ce fut une balade urbaine riche d'enseignements, en particulier celui de préserver les espaces agricoles pour la production locale.



## Création d'une part supplémentaire dans la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

Lors du conseil métropolitain du 17 juin 2024, a été votée la « gratuité » des transports pour les sorties scolaires. La volonté des élus est de permettre à toutes les écoles maternelles et élémentaires, ainsi qu'à tous les collèges des communes du territoire, qu'ils soient dans la périphérie de la ville centre ou dans le secteur rural, d'avoir accès à des activités culturelles ou sportives, quel que soit le lieu où elles se déroulent.

En conséquence, plus particulièrement pour les petites communes qui n'ont pas accès directement aux lignes régulières, une somme de 150 000 € va être inscrite au budget 2025 de la Métropole pour financer cette mesure. Cette dotation sera répartie

sur les 45 petites communes en fonction du nombre d'habitants.

Notre commune verra donc la DSC versée par la Métropole abonder de 2 500 €. Les écoles « Les Émouquets » pourront ainsi en bénéficier pour les réservations de cars à l'occasion de leurs sorties scolaires.



## Création du « FACIL culture » (FACIL = Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local)

Ce nouveau dispositif d'aide créé par la Métropole Rouen Normandie lors du conseil métropolitain du 30 septembre dernier, vise à soutenir les dépenses dédiées aux équipements culturels. La création de ce fonds avait été chiffrée dans la trajectoire budgétaire à l'horizon 2038 pour accompagner la candidature au titre de Capitale européenne de la culture 2028, même en cas de non-sélection.

**Les fonds, mobilisables sur la période 2025-2028, sont répartis sur 2 enveloppes, chacune dotée de 10 millions €.**



**Enveloppe A** : concerne les dépenses culturelles d'investissements des communes (équipements, aménagements, restauration de patrimoine, ...) et répartie en fonction du nombre d'habitants (environ 20,10 € par habitant),



**Enveloppe B** : pour soutenir les investissements dans les équipements culturels attractifs du territoire métropolitain. A savoir : des projets inscrits au Contrat de Région 2023-2027 ainsi que ceux identifiés d'intérêt métropolitain lors de la candidature Capitale européenne de la Culture 2028.

Notre commune pourra solliciter l'enveloppe A pour un montant de 24 750 € maximum.

## Dossier : Végétalisation et aménagements de la cour des écoles : une vraie réussite !

Dans notre dossier du n° 123 des Ronches, nous vous présentions ce projet phare de 2024 : déminéraliser la cour à minima à 60% pour casser les îlots de chaleur, planter des arbres, implanter un préau pour la maternelle, apporter de nouveaux aménagements durables naturels, structurels et pédagogiques pour les enfants.

Voilà qui est chose faite, pour le plus grand bonheur de toutes celles et de tous ceux qui ont apporté leurs idées constructives pour que ce projet réponde à la fois à leurs attentes mais également aux enjeux environnementaux.

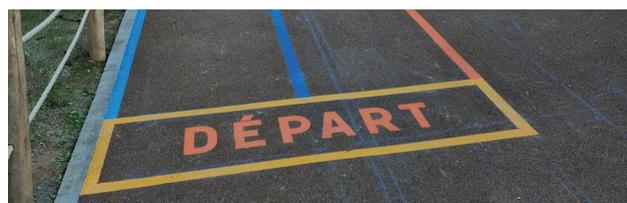
Nous vous invitons à vivre ici les étapes de cette fabuleuse transformation !

Dès le 8 juillet, les pelleteuses étaient à l'œuvre, et la cour ne ressemblait déjà plus du tout à notre cour d'école préférée !

Tous les mercredis jusqu'au terme des travaux et finitions, les entreprises intervenantes, le bureau d'études et les élu.e.s. se sont retrouvés pour des réunions de chantier permettant de faire le point sur l'avancée des aménagements, les questions techniques, les ajustements sur place des emplacements et des tracés... car chacun sait que sur le terrain, bon nombre de choses sont quelque peu différentes que sur le papier !

### Les inévitables surprises !

Le chantier a pris deux semaines de retard dues à la découverte, fin juillet, de réseaux d'eau, de gaz et de téléphonie non répertoriés et non détectés par les cartographies obligatoires effectués lors de l'étude de faisabilité. Heureusement, les réseaux gaz et eau n'étaient plus en fonctionnement. Il a malgré tout fallu modifier les plans d'installation du préau, les fondations ne pouvant être réalisées sur le réseau téléphonique toujours opérationnel.



Mais tout est bien qui finit bien ! Et voilà notre nouvelle belle cour des écoles transformée et réaménagée pour le plus grand bonheur de tous, enfants, parents, enseignants et élus !



Des zones enherbées, des noues pour le ruissellement de l'eau, des zones de paillage en copeaux de bois, des plantations d'arbres et d'arbustes pour casser les îlots de chaleur (quand ils se seront un peu étoffés !)



Un grand préau pour que les enfants de la maternelle se mettent à l'abri de la pluie comme du soleil



Un grand choix de jeux attractifs où les enfants se répartissent en fonction de leur envies



Des traçages au sol pour la mobilité et des temps calmes



Des tables et bancs pour d'autres temps calmes et d'échanges



La réfection du passage qui permet aux enfants de se rendre au restaurant scolaire

Un résumé en images qui démontre à nouveau la priorité donnée par le Conseil municipal à la jeunesse de notre village. Priorité pour sa santé et son bien-être, mais également priorité environnementale. Ce sont aussi des priorités financières préférentielles adoptées lors du vote d'un budget serré dont il est question.

## Quels sont les coûts hors taxes de ce projet ?

Bureau d'études	36 606 €
Sondages et analyses des sols	15 154 €
VRD / terrassement	130 552 €
Végétalisation / mobiliers / jeux	152 024 €
Préau école maternelle : gros œuvre et fondations	24 000 €
Préau école maternelle : construction	65 988 €
<b>TOTAL</b>	<b>424 324 €</b>

### Et la TVA ?

Au taux de 20 % elle représente 84 865 €, en partie à la charge de la commune. En effet, le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) compense sur certaines dépenses d'investissements la TVA réglée par les collectivités locales. Le FCTVA, actuellement à hauteur de 16,4 %, mais en baisse prévisionnelle de 2 points pour 2025, est versé à la commune au bout de 2 années budgétaires qui suivent l'année des travaux.

## Quels ont été les financements obtenus ?

Comme expliqué dans Les Ronches n°123 du mois de mai 2024, des demandes de subventions ont été adressées à l'État, au Département, à l'Agence de l'eau.

Un des fonds de concours de la Métropole Rouen Normandie a également été sollicité.

État (Fonds vert)	91 065 €
Département (Plan climat)	125 493 €
Agence de l'eau	58 959 €
Métropole Rouen Normandie (Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local)	60 331 €
<b>TOTAL</b>	<b>335 848 €</b> <b>Soit : 79 % du coût</b>

**Le reste à charge communal hors taxes est donc de : 88 476 €.**

Les subventions obtenues ne sont versées qu'une fois les factures réglées. C'est pourquoi nous avons eu recours à deux emprunts afin de conserver une trésorerie correcte :

- un emprunt de 67 000 € en court terme (2 ans) en attendant le remboursement du FCTVA
- un emprunt de 200 000 € en long terme (15 ans)

### Cela valait vraiment la peine, non ?



## Gaspillage alimentaire : Des efforts soutenus au restaurant scolaire

Les enfants des écoles de Roncherolles maintiennent leurs bons résultats quant au gaspillage de nourriture au restaurant scolaire pour l'année 2023-2024 !

Cette année encore, ils n'ont « gaspillé » en moyenne que 65 grammes par assiette alors que la moyenne nationale est toujours de 120 g.

Alors, encore BRAVO à eux, à l'équipe du service périscolaire et à notre cuisinier !

### BILAN 2023-2024 DE LA COLLECTE DES BIODECHETS



2021-2022 : 1 197 kg collectés, 10 686 repas servis, 112 g de gaspillage par assiette, -7% par rapport à la moyenne nationale (120g).

2022-2023 : 510 kg collectés, 8 173 repas comptabilisés sur 10 550 repas servis (pas de collecte en partie sur les mois de mars et avril suite à des problèmes techniques sur des véhicules), 62 g de gaspillage par assiette, -48% par rapport à la moyenne nationale.

2023-2024 : 724 kg collectés, 11 067 repas comptabilisés sur 12 028 repas servis (pas de collecte sur le mois de décembre suite à des problèmes techniques sur des véhicules), 65 g de gaspillage par assiette, -46% par rapport à la moyenne nationale.



## Atelier HALLOWEEN créativité et amusement au rendez-vous !

Le 5 octobre, le Conseil municipal des jeunes a organisé un atelier festif pour célébrer Halloween, succès garanti ! Les jeunes participants ont laissé libre cours à leur créativité et à leur imagination en réalisant des modelages de fantômes, citrouilles ou autres horribles araignées ! Ils n'ont reculé devant aucune difficulté !

Entre deux, un maquillage sur mesure ? Aucun problème pour Milo non plus qui a pris les choses en main ! Ou encore un jeu de société pour reconstituer un squelette ? Même pas peur !



## Prorogation du mandat des élus du Conseil Municipal des Jeunes

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes, Augustine, Salomé et Yuna, ont accepté de reconduire d'une année leur mandat de représentantes des jeunes de notre commune.

Cette possibilité leur a été proposée car, compte tenu des prochaines élections municipales, il est probable que peu de projets puissent voir le jour en 2026. Leur mandat est ainsi prorogé jusqu'au 26 novembre 2025.



## Un Noël magique à l'école

**Le 17 décembre dernier, les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont célébré la magie de Noël au cours d'une journée particulièrement bien remplie et joyeuse.**



Un délicieux repas leur a été servi à la cantine comme chaque année et les enfants ont mis de l'ambiance ! Cette atmosphère festive annonçait déjà les autres réjouissances à venir.

Ils ont ensuite assisté à un très beau spectacle musical, Le voyage au pays des sons de Noël, avant le moment particulièrement attendu de la remise de leur cadeau.

Le Père Noël et son lutin musicien en personne avaient même fait le déplacement pour orchestrer la distribution des livres aux enfants, émerveillés.



Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation de cette belle fête, en particulier les enseignants, les agents de la commune et les bénévoles de notre Comité des Fêtes et de l'Animation.

**Alors, rendez-vous l'année prochaine !**



## Jour de la Nuit 2024 - L'eau dans l'Univers

**20h samedi 12 octobre extinction totale du village ...** c'est le Jour de la Nuit. L'occasion de comprendre l'intérêt de la trame noire et de voir les cartes d'éclairage de nuit de nos lampadaires dans la Métropole : une des activités proposées à cette occasion.

Plus de trente personnes étaient présentes et ont pu écouter les conférences de Gérard Pitrou sur « la constellation de la Colombe et Sémiramis » et Christian Legrand sur « l'Eau dans l'Univers », de fabuleux contes lus par les bénévoles de la Bibliothèque sur les Océans possibles et jouer à l'Escape Game, organisé par Delphine, sur une étrange créature à retrouver. 4 équipes se sont affrontées et le vainqueur a été l'équipe Planète Verte.

Malheureusement le ciel n'était pas au rendez-vous mais la soirée a été très conviviale et Christian a présenté en projection ce que nous aurions dû voir ! Merci à Stéphanie pour les gâteaux faits maison.



*Atelier réalisé dans le cadre de la Fête de la Science et du Jour de la Nuit, labellisé COP21 – Mon P'tit Atelier de la MRN*



### Recyclons les matériaux

Vous avez pu observer la mise en place par le Service Technique de nouveaux panneaux indicateurs de marche qui remplacent ceux de 2010. La Commission Environnement a prévu 12 panneaux sur les différentes zones du village. Ces panneaux sont composés de bois de récupération. Le bois des flèches est du Movingui (bois exotique d'Afrique de l'Ouest) récupéré sur le chantier de l'ancien internat de St Jean Baptiste de la Salle, en partenariat avec Les Bâtimeurs (magasin de matériaux récupérés, situé à Petit Quevilly).

Les poteaux sont du Douglas utilisé pour caler les véhicules dans le transport maritime. Les gravures ont été faites au laser. Tout ce travail a été réalisé par l'Atelier Autonome, Coopérative d'Intérêt Collectif, installée à côté de la préfecture de Rouen. Un lieu à découvrir qui propose un espace numérique (impression 3D, découpe laser, électronique...) et un espace micro-menuiserie, accessibles aux particuliers.





## Commission Jardins Familiaux

La 5ème Rencontre avec les Jardiniers, initialement prévue au mois de juin 2024, fut décalée pour raisons météorologiques en octobre dernier. Le temps n'étant guère mieux, élus et jardiniers se sont réfugiés... dans un des abris de jardin récemment installés !

Un état des lieux de l'avancement de la mise en place des cabanons et cuves de récupération d'eau a été fait : à ce jour, les 2 abris sont raccordés aux cuves d'une contenance de 1 000 litres.

Ce projet, d'une durée de 18 mois depuis le dépôt du dossier suite à l'appel à projet « Métropole Nourricière », la désignation de la commune comme lauréate (permettant d'obtenir 50 % du coût du projet), jusqu'à la mise en eau des cuves, est terminé.

La Commission jardins familiaux tient à remercier tous les acteurs qui ont contribué à cette réussite.

Les travaux d'investissement étant quasiment terminés, la Commission va maintenant davantage s'orienter sur le fonctionnement des Jardins Familiaux. Rendez-vous avec les jardiniers pour la prochaine rencontre en Juin 2025.

Par ailleurs, samedi 23 novembre 2024 s'est déroulée une balade thématique sur la transition agricole et alimentaire dans le cadre de Rouen Métropole 2050, organisée par la Métropole Rouen Normandie et la commune. Cette balade était ouverte aux Roncherollais mais aussi à tout habitant de la Métropole.

Suite au café-débat à l'Atelier des semences de l'association Triticum située route de Darnétal, la quarantaine de participants s'est rendue sur différents lieux de Roncherolles.

Cette balade a fait étape dans l'un des jardins familiaux où ont été expliqués le fonctionnement, la mise en place des abris de jardin, ainsi que le partenariat avec l'association Moutontond.

## Le Règlement Local de Publicité intercommunal

**Ce règlement fixe les obligations en matière d'implantation de publicités, d'enseignes ou de pré-enseignes. Il en précise par exemple le nombre, le format, ou encore la hauteur. En revanche, le RLPi ne définit pas le contenu des messages.**

Ainsi, le RLPi émet désormais des dispositions dans lesquelles l'affichage doit se faire, tant sur le domaine public, que dans les propriétés privées. Elles s'appliquent depuis le 12 avril 2024 aux 71 Communes de la Métropole Rouen-Normandie, dans un souci de cohérence, en tenant compte aussi des spécificités de certaines zones. Le RLPi permet ainsi de concourir à l'attractivité du territoire, la préservation de notre cadre de vie.

L'élaboration du RLPi de la M-R-N est le fruit d'un travail collaboratif mené depuis 2021 avec toutes les parties prenantes concernées par l'affichage extérieur.

A Roncherolles, nous ne sommes pas assaillis par une profusion de panneaux, fort heureusement. Alors, qu'est-ce qui change ?

Notre village figure dans la Zone d'enseignes et de publicités n°3 (parmi les 5 existantes).

Tout panneau lumineux y est interdit.

Toute publicité est interdite sur toiture ou terrasse ; sur clôture aveugle ou non ; sur un arbre.

Les dispositifs publicitaires scellés au sol ou installés directement sur le sol sont interdits.

Les publicités et préenseignes doivent respecter l'architecture du bâtiment sur lequel elles figurent. Elles ne doivent pas masquer des éléments décoratifs et de composition de la façade.



## Environnement

Si une enseigne doit être apposée sur le pignon, il faut être vigilant :

- à ce qu'elle ne dépasse pas de l'éégout du toit
- si l'activité s'exerce dans l'ensemble du bâtiment, l'enseigne peut être implantée au-dessus de la limite du plancher du 1er étage, sous certaines conditions.

Enfin, tous les projets d'enseignes sont désormais soumis à autorisation préalable en Mairie.

**Pour aller plus loin :** <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/urbanisme/reglement-local-de-publicite-intercommunal>

## Solidarité

### Repas des anciens

Madame Le Maire, Sylvaine Santo et tous les membres de la Commission Sociale et Solidaire, ont accueilli 104 aînés de notre commune à l'occasion du repas organisé pour les fêtes de fin d'année le samedi 14 décembre 2024 à la salle de la Pépinière.

Ce moment festif, offert tous les 2 ans, permet de réunir les personnes de plus de 70 ans autour d'un repas que Monsieur Peintre, chef traiteur de « Plaisir en bouche », et son équipe, leur concoctent.



### Au menu cette année :

Dos de cabillaud riz safrané en entrée, suivi par un filet de bœuf et son écrasé de pommes de terre, avec en dessert un sablé spéculoos et sa mousse caramel. N'oublions pas le fameux « trou normand » revisité avec un sorbet à la mandarine.

Tous les convives ont été servis par des binômes composés de membres de la Commission, des membres du Conseil Municipal et des bénévoles de la commune.

Enfin, nous avons bénéficié des talents de Monsieur Segard, accordéoniste, qui a animé musicalement cette journée avec des airs variés et connus de tous.

Un grand merci au service technique qui a contribué à la réussite de cette journée, et un merci tout particulier à Estéban, Lilian, Chloé et Quentin qui ont apporté à cette rencontre leur dynamisme et leur jeunesse.

Cette belle rencontre a renforcé les liens intergénérationnels et permis de partager un moment convivial.





## Art en mairie

### Marylise Le net expose « Ciel boisé » jusqu'au 24 janvier 2025

Le tableau de Marylise Le net est réalisé à l'acrylique, elle nous raconte son parcours et les raisons de ses choix artistiques.

Le tableau de Marylise Le net, « Ciel boisé », est une œuvre profondément ancrée dans son parcours personnel et émotionnel. Peignant depuis plus de trente ans, elle a affiné sa technique sous l'influence de Jean Le Bihan à Maromme, puis de Gérard Rémigéreau, figure pilier de l'association Peinture et Partage. C'est au sein de ce groupe qu'elle a vu sa passion pour la peinture se développer.

Pour ce tableau, Marylise Le net a trouvé son inspiration dans la maison familiale, un lieu chargé de souvenirs, entouré d'arbres qui, bien que majestueux, étaient devenus menaçants.

*« Étant dans l'obligation d'abattre les arbres, devenus menaçants pour notre maison familiale en Bretagne, cette toile s'est imposée à moi... Immortalisant ainsi ces géants de Dame Nature qui me sont très chers. »*

Cette approche colorée, ainsi que son lien émotionnel avec les paysages, se ressent dans « Ciel boisé ». Les couleurs vibrantes évoquent non seulement la beauté de la nature, mais également l'espoir et la gaieté, des sentiments chers à Marylise Le net qui ne se considère en aucun cas prisonnière de sa palette, mais qui y trouve au contraire une source d'inspiration constante.

## Associations

### Téléthon 2024 : défi relevé ?

Notre village peut être fier de la belle mobilisation cette année encore de nombreux habitants de Roncherolles dans le cadre de la collecte nationale des 29 et 30 Novembre, un don de 1911 euros sera envoyé à l'association AFMTELETHON.

Des formules petit-déjeuner sympathiques au bar-épicerie des Ronches, une marche rapide par champs et forêt avec Jog' nature, une animation trois raquettes avec l'ASRV à la Pépinière, la découverte des créations Moutontond, la bonne odeur des crêpes pour petits et grands avec le CFA sous la Halle, une tartiflette réconfortante concoctée par les bénévoles du CFA pour se retrouver en famille ou entre amis à la Pépinière, et un défi à relever imaginé par Marie-Christine Dupuis, tel fut le beau programme pour animer la journée solidaire en faveur de la recherche médicale et des patients souffrant de maladies rares. Ensemble, on est plus forts et plus créatifs.

Il a manqué quelques carrés tricotés pour terminer le nom de notre village sur la banderole, on ne peut pas être parfait ! Nul doute : on fera mieux l'an prochain ...

Tous les organisateurs partenaires de cette journée d'action remercient les généreux donateurs et toutes les personnes qui se sont associées à cette journée.



## Etat civil

### Bienvenue à...

Isaac DRAPEAU né le 28 août 2024

Emy GUILLAUME née le 31 août 2024

### Nos félicitations à..

Madame Lisa BOUCHER et Monsieur Kevin DIEPPOIS,  
le 10 août 2024

Madame Morgane GRONDIN et Monsieur Raphaël CHEF,  
le 24 août 2024

Madame Sonia MARECAL et Monsieur Benjamin Crevier,  
le 19 octobre 2024

### Une pensée pour..

Didier CAUX, le 12 novembre 2024

Marie-José BUCAILLE, le 16 novembre 2024

Francine LEGROS, le 3 décembre 2024

## Le saviez-vous ?



### Ramassage des sapins de Noël

La collecte des sapins en porte à porte  
aura lieu le **17 janvier 2025**. Pensez  
surtout à bien le sortir la veille !

## Panneau Pocket

Depuis le 16 juin dernier, plus de 1000 smartphones ou tablettes possèdent la commune dans ses favoris. N'hésitez pas à suivre les informations via Panneau Pocket en téléchargeant l'application.



Mairie  
02.35.59.09.59

*Dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), toutes les informations publiées dans la rubrique état-civil sont celles pour lesquelles un accord a été donné.*

## Agenda

### Dimanche 19 Janvier 2025

Pièce de théâtre « on ne paie pas »  
inspirée de Dario Fo organisée par  
le Réveil Roncherollais  
17h - Salle la Pépinière



### Jeudi 23 Janvier 2025

Atelier compostage  
19h - Salle la Pépinière



### Jeudi 30 Janvier 2025

Voeux du maire  
19h - Salle la Pépinière



### Samedi 1 Février 2025

Soirée années 80 organisée  
par le CFA  
Salle la Pépinière



### Samedi 15 février

« La Chorale du Vivier » organisée  
par le CFA  
20h00 - Eglise



### Samedi 8 Mars 2025

« L'Hirondelle joue », jeux de société  
organisés par la bibliothèque  
municipale  
Salle la Grange



### Dimanche 23 Mars 2025

Trail de la ronce organisé par  
Jog'Nature



### Du 7 au 11 avril 2025

Chaque après-midi entre 14h et  
17h - Stage de cirque et théâtre  
organisé par le Réveil Roncherollais  
Salle la Pépinière



#### Renseignements :

lascroux.monique@orange.fr et 06 43 78 69 44  
fabienne.lafite@wanadoo.fr et 06 66 02 97 07

### 12 avril 2025

Chasse aux oeufs organisée par le  
CFA  
La Pépinière

